

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CONSEIL NATIONAL DE SECURITE

SECRETARIAT PERMANENT

COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE

Le Conseil National de Sécurité s'est réuni en sa session ordinaire, ce vendredi 08 février 2019, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République et Président dudit Conseil.

Au cours de cette session, les membres du Conseil ont analysé la situation sécuritaire qui prévaut dans tout le pays et a noté avec satisfaction que la sécurité s'est nettement améliorée et continue de s'améliorer davantage sur toute l'étendue du territoire national.

Le Conseil National de Sécurité remercie toute la population burundaise, les Corps de Défense et de Sécurité, l'Administration et les Comités Mixtes de Sécurité qui contribuent jour et nuit à la consolidation de la paix et de la sécurité dans notre pays. Après ce constat positif, le CNS communique à la population burundaise ce qui suit :

1. Le Conseil National de Sécurité remercie toute la population qui se donne corps et âme pour donner des informations susceptibles de pérenniser la sécurité et demande à la population de rester vigilante, en informant l'autorité habilitée sur toute menace à la sécurité afin que cette dernière puisse y répondre efficacement et rapidement.
2. Le CNS note avec satisfaction l'évolution actuelle du respect des droits de l'homme dans notre pays et profite de cette occasion pour inviter au ministère en charge des droits de l'homme et du genre de continuer de s'investir pour que cette évolution positive du respect

des droits de l'homme dans notre Pays allant de l'avant. Le CNS déplore néanmoins le comportement affiché par certaines personnes qui vise à ternir l'image du respect des droits de l'homme en exploitant notamment les réseaux sociaux pour véhiculer des mensonges jusqu'à ne pas respecter les corps des morts. Le CNS tient à mettre en garde ce genre des personnes et leur demande de cesser ce comportement car ne respecte point le respect des droits de l'homme.

3. Le CNS note également avec satisfaction le degré de mise en œuvre des recommandations qu'il avait formulées à l'endroit des différents acteurs au cours de sa session extraordinaire du mois de septembre 2018. Il demande que le reste des recommandations non encore exécutées, soit mise en œuvre dans les meilleurs délais.
4. Concernant la recommandation adressée aux Organisations Non Gouvernementales Etrangères (ONGE) leur demandant de se conformer à la loi et aux textes qui les régissent, le CNS se réjouit du nombre important des ONGE (84) qui se sont déjà réenregistrées, et recommande à celles qui ne l'ont pas encore fait de s'exécuter dans les meilleurs délais.
5. S'agissant de la réorganisation du secteur minier, le CNS apprécie le pas déjà franchi dans l'octroi des permis d'exploitation en faveur des coopératives qui n'en possédaient pas et exhorte celles qui restent de le faire dans les meilleurs délais.
6. Pour ce qui concerne les Conventions d'exploitation des minerais signées entre l'Etat du Burundi et les Sociétés privées, le CNS recommande au Ministère ayant dans ses attributions le secteur minier, de revisiter ces Conventions en vue de respecter le principe satisfaisant toutes les parties tel que le « gagnant-gagnant » à titre exemplatif.

Bien plus, le Conseil recommande au même Ministère d'encourager les coopératives d'exploitation artisanale des minerais, d'évoluer vers l'exploitation semi-industrielle et/ou d'intégrer les sociétés industrielles.

7. En vue de contribuer à l'amélioration du niveau des réserves de changes, le CNS recommande à toutes les coopératives œuvrant dans le domaine de l'exploitation de l'or de vendre toutes leurs productions à la Banque de la République du Burundi (BRB) ou dans les comptoirs ayant signé des contrats de partenariat avec la BRB.
8. Concernant la réhabilitation de la Station d'épuration des eaux usées de Buterere, le CNS se réjouit du travail déjà accompli. Il profite de cette occasion pour demander aux différents Ministères en charge de cette question qu'avant l'expulsion des occupants dans ledit périmètre de cette station, il s'avère indispensable de différencier ceux qui sont réguliers et irréguliers, qui sont en possession des documents administratifs en règle et avec la loi, et ceux qui n'en ont pas afin de trouver les solutions cas par cas.
S'agissant des autorités qui ont attribué ces parcelles tout en sachant qu'elles se trouvent dans le périmètre de ladite Station d'épuration, et par conséquent interdit pour y ériger des maisons pour habitation, le CNS recommande que ces personnes soient arrêtées et traduites en justice.
9. Le CNS apprécie positivement les 48 sociétés d'achat du café qui ont entendu l'appel lancé par ledit Conseil et qui ont rapidement procédé au paiement des caféiculteurs. Sur ce, le Conseil exhorte les sociétés qui ne l'ont pas encore fait de régulariser dans les meilleurs délais les caféiculteurs qui n'ont pas encore eu leur dus.
10. Dans le cadre de la protection de l'environnement, le CNS recommande que la journée de jeudi est désormais une journée nationale consacrée à l'environnement. Sur ce, le Conseil instruit le Ministère en charge de l'environnement et tous les autres acteurs intervenant dans ce domaine, d'accélérer la formation de la population sur les avantages de la protection de l'environnement

notamment par le traçage des courbes antiérosives et plantation des arbres partout où il s'avère nécessaire.

11. Concernant l'usine qui produira les engrais chimiques, le CNS recommande aux Ministères en charge de l'Agriculture et de l'Industrie, et d'autres services habilités d'en faire le suivi régulier pour que la population continue d'avoir des fertilisants en qualités requises et en quantités suffisantes et surtout éviter qu'il y ait rupture de stock.
12. Le CNS recommande au Ministère ayant l'Agriculture dans ces attributions, d'accélérer la mise en place du Stock National Alimentaire Stratégique (STONAS) dans le but de lutter contre les pénuries alimentaires éventuelles et contribuer à la régulation des prix des denrées alimentaires.
13. S'agissant de la pénurie répétitive du carburant observée ces derniers jours, le CNS communique à la population que le Ministère concerné a déjà pris des mesures satisfaisantes pour remédier à ce problème. Ainsi, le Conseil invite tous les services habilités, de procéder au contrôle permanent pour éradiquer la fraude du carburant en vue d'éviter toute spéculation visant la hausse illicite des prix de ce produit et rester vigilant pour empêcher ceux qui tenteraient de vouloir traverser nos frontières pour y vendre ce produit.
14. Suite aux accidents de roulage observés ces derniers jours, le CNS recommande au Ministère en charge de la Sécurité Publique, et autres acteurs intervenants dans ce domaine, de mettre sur pied des stratégies efficaces et efficientes, en vue de réduire sensiblement la criminalité sur les voies routières.

15. En terminant, le Conseil National de Sécurité lance un appel à toute la population de sauvegarder l'amour de la patrie, cimenter la cohésion sociale et consolider la paix et la sécurité en vue d'aboutir à un développement durable.

Que Dieu bénisse notre pays, je vous remercie